

Code de vie éducatif

2023-2024

| Règles | Raisons | Exemples de comportements attendus | Mesures éducatives Conséquences aux manquements |
|---|--|--|--|
| <p>1. Je me respecte et je respecte les autres en gestes et en paroles.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pour avoir une image positive de moi. • Pour développer des relations harmonieuses avec les adultes et les autres élèves. • Pour accepter la différence et assurer le bien-être de tous. | <ul style="list-style-type: none"> • J'utilise un langage respectueux et sans violence. • Je respecte les consignes. • Je collabore avec les autres. • J'utilise des gestes respectueux et sans violence. • J'opte pour un code vestimentaire adéquat (port d'uniforme en tout temps et short à la mi-cuisse) | <ul style="list-style-type: none"> • Temps perdu / temps repris (possibilité d'un retrait d'activité). • Rencontres individuelles avec le jeune (partage d'outils). • Geste de réparation (réflexion). • Enseignement des comportements attendus (modélisation, pratique). |
| <p>2. Je respecte le matériel et mon environnement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pour vivre dans un environnement agréable. | <ul style="list-style-type: none"> • J'utilise le matériel adéquatement. • Je mets les déchets au bon endroit (poubelle ou recyclage). | <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers pour enseigner des habiletés sociales. |
| <p>3. J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et les autres.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pour éviter les accidents. • Pour assurer un bon déroulement des activités. • Pour vivre dans un milieu agréable et sécuritaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Je respecte les règles de jeux. • Je me déplace calmement en marchant et en respectant l'espace personnel des autres. • J'utilise des gestes et un langage sans violence. • Je porte des chaussures en tout temps | <ul style="list-style-type: none"> • Récréations supervisées. • Communication écrite ou téléphonique avec les parents. • Le temps perdu ne revient pas ! |

| | | | |
|--|--|--|--|
| <p>4. Je travaille pour ma réussite.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Pour apprendre et faire des progrès dans mes apprentissages.• Pour être fier de moi.• Pour développer de bonnes méthodes de travail. | <ul style="list-style-type: none">• J'ai uniquement le matériel nécessaire et autorisé en ma possession en ayant une attitude positive.• J'écoute et j'attends le droit de parole.• Il est recommandé d'amener une collation en lien avec les saines habitudes de vie (produits laitiers, fruits et légumes) | |
|--|--|--|--|

En cas de manquements graves voir plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Procédure d'intervention en cas d'intimidation et de violence

Niveau 1

Infraction 1

- L'intervenant me rencontre.
- Je présente mes excuses à l'élève concerné (dessin ou lettre d'excuses).
- Les outils travaillés sont envoyés à la maison.
- Courriel aux parents et note dans Mozaïk.



Si le geste est grave (infraction 3)

Niveau 2

Infraction 2

- L'intervenant me rencontre.
- Je présente mes excuses à l'élève concerné (dessin ou lettre d'excuses).
- Fiche de réflexion
- Je fais signer, par mon parent, la fiche de réflexion.
- Les outils travaillés sont envoyés à la maison.
- Appel téléphonique (TES).



Infraction 3

- L'intervenant me rencontre.
- Je présente mes excuses à l'élève concerné (dessin ou lettre d'excuses).
- Rencontre TES et direction (suivis habiletés sociales)
- La direction convoque mes parents à une rencontre téléphonique.
- Suspension ½ journée pour modélisation des comportements attendus et si en fin de journées accueil avec les parents le lendemain.



Niveau 3

Infraction 4

- L'intervenant me rencontre.
- Je présente mes excuses à l'élève concerné (dessin ou lettre d'excuses).
- Appel téléphonique de la direction.
- Possibilité de rencontrer un policier-éducateur.
- Retrait d'une activité plein air ou autre (suspension à la maison).
- Accueil avec parents et direction le lendemain.



Nous intervenons toujours en fonction de la gravité et de la fréquence du geste.

Exemples d'interventions en situation de violence et d'intimidation

| | | |
|-----------------------|--|---|
| <u>Victime</u> | <u>Assurer sécurité</u> | <u>Mesures d'aide</u> |
| | <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Établir le sentiment de sécurité :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Lui démontrer qu'on la croit; • Reconnaître son courage; • Démontrer notre intérêt face à sa situation; • Rassurer et informer que des actions seront prises pour mettre fin à la situation et que des mesures de sécurité seront aussi mises en place; • Échanger avec elle sur ce qui risque de se passer au cours de l'intervention et demeurer disponible pour la soutenir. 2. <u>Établir un plan de sécurité personnel, s'il y a lieu :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les compétences pour faire face à une situation de violence ou d'intimidation; • Proposer des stratégies préventives de sécurité. | <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies pour assurer sa sécurité • Développement des compétences personnels et relationnelles (partage d'outils) • Proximité physique de l'adulte • Mentorat • Carnet de suivi • Collaboration avec les parents • Collaboration avec ressource spécialisée • Plan d'intervention • Signalement DPJ • Etc. |
| <u>Auteur</u> | <u>Conséquences</u> | <u>Mesures d'aide</u> |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Avertissement • Travail personnel • Retrait du groupe • Reprise de temps • Suspension • Plainte policière • Changement de place • Etc. | <ul style="list-style-type: none"> • Rappel, modelage et renforcement du comportement attendu (partage d'outils) • Démarche de réparation accompagnée d'un intervenant • Développement des compétences personnelles et rationnelles • Récréation supervisée ou guidée • Proximité physique de l'adulte • Mentorat • Collaboration avec les parents • Collaboration avec ressource spécialisée • Plan d'intervention • Signalement DPJ • Etc. |

Les conséquences éducatives : Actions naturelles et logiques utilisées pour responsabiliser l'élève qui a eu un écart de conduite.

La mesure d'aide : Accompagnement temporaire permettant d'aider l'élève à développer des compétences selon ses besoins recherchés et se distingue par son aspect relationnel.

Approche universelle : Toutes les classes : Programme de sensibilisation sur les conflits et l'intimidation (animé par la TES école).

Système de privilège afin de renforcer et de souligner les bons comportements en lien avec le code de vie éducatif

Aux 2 semaines, un tirage sera fait dans chaque classe (2 dans chaque classe). Les jeunes pigés recevront un certificat soulignant leurs efforts par la direction et les membres du personnel.

| | |
|--------------------------|---|
| Septembre-Octobre | La politesse (Bonjour, SVP, merci, pardon). Les bonnes manières. Comment entrer en relation avec les autres positivement. |
| Novembre-Décembre | L'entraide, le partage et l'ouverture aux autres. |
| Janvier-Février | La communication bienveillante (m'affirmer positivement, faire de belles demandes). Entretenir des relations pacifiques avec les autres. |
| Mars-Avril | Confiance en soi, prendre la place qui m'appartient. |
| Mai-Juin | Persévérance scolaire, motivation, efforts aux travail, attitudes positives. |

Chaque thématique sera travaillé à travers différentes activités et divers projets. L'équipe école outillera les jeunes afin qu'ils puissent progresser à leur plein potentiel. Votre enfant partagera certainement avec vous les stratégies pratiquées en lien avec le défi du mois.

POURQUOI LE CODE DE VIE ?

Le code de vie a pour objectif d'aider l'élève à développer des habiletés en lien avec le respect de soi, le respect des autres et le respect de l'environnement. Il dresse les règles, les procédures et les raison de celle-ci. De plus, le code de vie nous fait comprendre qu'avoir des règles claires permet d'avoir un climat sain et sécuritaire à travers notre école pour tous et toutes.